

5 JANVIER 2025- DISCOURS DE VŒUX DE LA MAIRE ISABELLE DUGUA

Mesdames et Messieurs les maires, anciens maires et élus,
Mesdames et Messieurs représentants des corps constitués,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,
Mes chers concitoyens,
Chers Rocheloises et Rochelois,

Je suis heureuse de vous retrouver en ce gymnase du SIGIS que je remercie pour sa mise à disposition. Je remercie la Chorale Nouvelles Légendes d'avoir ouvert avec le brio qu'on lui connaît cette cérémonie des vœux.

Une année 2024 jalonnée, de malheurs dans ce monde fragmenté, fracturé même, et je commencerai par avoir une pensée pour les personnes touchées par la maladie, la perte d'un être cher, par l'exclusion, sans oublier nos compatriotes de Mayotte.

Je ne commenterai pas les évènements politiques nationaux qui nous ont occupés cette année, sauf à saluer la motivation et l'assiduité des agents communaux et des élus qui ont dû répondre présents au début de l'été afin d'assurer la période des élections législatives.

Je souhaite cette année, commencer mon propos en mettant en avant le travail fourni par les agents communaux de nos services administratifs, techniques, périscolaires et sociaux. Qu'il s'agisse de répondre aux demandes des usagers, des enseignants, des élus, de nos seniors, tout ceci dans le respect de la réglementation que nos dirigeants prennent le soin d'étoffer toujours davantage, l'engagement des agents municipaux et du CCAS en direction du service public est à saluer. Aussi, il me semble que nous pouvons les applaudir pour leur témoigner notre reconnaissance !..... Merci pour eux.

2024 : Cette année a été marquée par la continuité de notre politique d'investissement avec les travaux sur les réseaux humides de la rue Frédéric Mistral et des rues adjacentes. Un chantier d'envergure assuré par l'entreprise MONTAGNER sous maîtrise d'ouvrage de la CC EBER. Ces travaux se poursuivront

5 JANVIER 2025- DISCOURS DE VŒUX DE LA MAIRE ISABELLE DUGUA

dès le 6 janvier avec l'intervention portée par la commune du syndicat Territoire Energie 38 en charge de l'enfouissement des réseaux secs, éclairage public et téléphone. La phase finale sera le réaménagement voirie et sécurité, financé conjointement par EBER et la commune, et qui devrait s'achever en septembre 2025. Je rappelle qu'a été mis fin au double sens de circulation provisoire de la rue de Champagnole et qu'il revient à chacun de le respecter et de le faire respecter. Merci aux riverains et entreprises qui ont su et sauront encore, je n'en doute pas, s'adapter à cette longue période de travaux.

A l'automne, les jeux pour enfants du jardin public ont été renouvelés.

Le 19 décembre dernier nous avons réceptionné les travaux de création du nouveau et second parking de la rue Pasteur. Ce projet met fin à une occupation spontanée et non sécurisée d'un terrain du domaine privé de la commune par les véhicules des riverains. Cette occupation a été tolérée en attente de la réalisation du Parking mais elle engageait la responsabilité de la commune en cas d'accident. A ce sujet, j'ai eu droit à une pétition des occupants qui ont jugé que le nombre de places était insuffisant. Ce périmètre est désormais classé en un espace public règlementaire, normé et sécurisé dédié au stationnement, agrémenté quelque peu de verdure.

Je précise que nous avons travaillé sur ces deux chantiers de Mistral et Pasteur en collaboration avec le cabinet d'études BINAUME d'Eyzin-Pinet.

Concernant le stationnement des véhicules sur le domaine public de la commune, nous devons souvent rappeler qu'il n'est pas un droit particulier et qu'il doit être respecté en tant que tel. Je suis régulièrement interpellée au sujet du manque de places et sauf à démolir une partie du village, il n'y a pas de solutions, faut-il le dire et le redire. Les travaux de mise en accessibilité de la gare SNCF St Clair-Les Roches qui ont démarré le 16 décembre vont nous rendre la vie encore plus dure puisque 60% des places de son parking sont neutralisées pour 9 mois.

La fin d'année a été marquée également par les travaux de réfection des façades de la mairie et du réaménagement de la salle du Conseil municipal et/ou salle des Mariages. La réception des travaux a été reportée au 13 janvier car nous attendons les dernières fenêtres du bureau du Maire...

5 JANVIER 2025- DISCOURS DE VŒUX DE LA MAIRE ISABELLE DUGUA

Tout comme l'avait été l'école élémentaire, ce projet a été accompagné par le cabinet BARRIOS Architecture de Condrieu. L'ensemble de ces travaux auront éclairci grandement la place Marie Curie et la rue Simone VEIL et surtout mis en valeur deux bâtiments publics de centralité. L'école avait bénéficié de 180 000 € du plan Ecoles du Département de l'Isère et de 96 000 € de l'Etat avec la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Pour la mairie dont le montant des travaux s'évalue à 196 700 € TTC, nous avons sollicité le fonds de concours de 100 000 € attribué par la CC EBER que je remercie.

En parallèle, le passage en LED de l'éclairage public du bourg s'est poursuivi tout au long de l'année ; il devra s'achever en 2025 sur les rues des Bateliers et Gambetta, ainsi que le chemin du But. Les quelques espaces non traités tels que les chemins de Petiteux et Matras (partagés avec St Clair du Rhône), ainsi que le lotissement des Meuilles et Cantedor ne pourront être pris en charge que lors de travaux de voirie futurs.

Enfin, un dernier investissement a été fait avec l'achat de nouvelles illuminations venant compléter le savoir-faire en la matière des agents de notre service technique, savoir-faire reconnu de tous, d'ici et d'ailleurs.

La rue Nationale a retrouvé ses lumières. L'ours et nos pingouins ont rejoint leurs places au milieu des sapins blancs, la place Charles de Gaulle a été redécorée avec les sapins dédiés aux 2 écoles.

Je renouvelle mes remerciements à l'égard de la CC de communes EBER et de sa présidente et salue le travail qu'elle a mené avec énergie pendant ces 5 années en direction de notre territoire, accompagnée des élus communautaires et des agents.

Je souligne également le soutien sans faille du Département de l'Isère qui, bien que cela ne soit pas dans ses compétences, accompagne les investissements des communes. Cette année, le Département a également participé à la réfection d'un appartement mis en location par la commune. Cette politique est portée par le Président Jean-Pierre BARBIER et sa majorité dont j'ai l'honneur de faire partie.

La commune des Roches de Condrieu a la chance de posséder deux écoles, Saint-Nicolas et le groupe scolaire Les Mariniers.

Ce ne sont pas moins de 240 élèves accueillis sur la commune dont 132 au groupe scolaire Les Mariniers qui a cette année été complètement rééquipé en

5 JANVIER 2025- DISCOURS DE VŒUX DE LA MAIRE ISABELLE DUGUA

matériel informatique ; nous avons pu entrer dans le dispositif Territoire Numérique Educatif et être soutenu financièrement par le Département de l'Isère, là encore.

Nous avons eu une fermeture de classe à la rentrée 2024 et l'école maternelle accueille à ce jour 2 classes de 45 élèves et non plus trois. La loi impose la présence d'un agent territorial spécialisé dans les écoles dit ATSEM, par école maternelle. Les élèves ont eu la chance d'avoir 3 ATSEM pour 3 classes jusqu'au mois de juin 2024. Un vrai luxe ! La baisse des effectifs, l'arrêt maladie prolongé d'une ATSEM, et les contraintes financières, nous ont amenés à revoir à la baisse le nombre d'ATSEM pendant le temps scolaire. Aussi, une ATSEM accompagnée d'un agent à mi-temps sont présentes les lundis, mardis et vendredis, et 2 ATSEM sont présentes en simultané les jeudis pour les 2 classes. Nous restons donc bien au-delà des obligations légales. Il faut quand même savoir que les maires n'ont pas toutes les compétences et qu'il n'est pas aisé de se substituer aux carences de l'Etat lorsqu'elles existent, notamment lorsqu'il s'agit d'accueillir un enfant en situation de handicap, ni de répondre en un claquement de doigts à toutes les angoisses souvent exprimées avec emballement ! Je regrette le manque de recul souvent à l'origine de réprobations ou de pétitions injustifiées.

Notre service périscolaire a accueilli cette année une nouvelle directrice qui a, dès son arrivée, eu à cœur de maintenir un service de qualité à la faveur d'une équipe motivée et sérieuse que je remercie pour son implication. Les garderies du matin et du soir ainsi que la restauration concernent 90% de l'effectif scolaire ; nous continuons à servir les repas aux enfants en respectant la loi EGALIM sur laquelle nous nous sommes engagés avant que celle-ci soit rendue obligatoire : le Bio, le local et le végétarien sont proposés par la commune qui prend en charge le surcoût des repas distribués.

Concernant la politique enfance jeunesse, notre entente avec les communes de St Clair du Rhône, St Alban du Rhône et Clonas sur Varèze se porte bien ! Le budget alloué à cette politique a énormément augmenté ces 3 dernières années dans le prolongement de l'engagement des élus en direction de l'enfance notamment. Un Lieu Accueil Enfants Parents, LAEP, a vu le jour en 2024 sur notre commune et celle de Saint-Clair du Rhône.

En parallèle, notre commune adhère au Programme de Réussite Educative (PRE) qui vise à accompagner enfants et famille en difficultés d'apprentissage ou d'insertion. La Convention Territoriale Généralisée CTG, nouvelle contractualisation avec la CAF, l'Education Nationale, le Département de l'Isère, EBER et la MSA constitue également un socle auquel nous sommes attachés et

5 JANVIER 2025- DISCOURS DE VŒUX DE LA MAIRE ISABELLE DUGUA

attentifs ; Je remercie au passage notre référente qui, dans ce cadre nous accompagne dans la pratique de notre politique enfance jeunesse et périscolaire avec beaucoup de professionnalisme.

Malgré les contraintes financières post-covid et la crise de l'énergie, je suis restée attachée à rendre un service de qualité à l'ensemble des habitants. C'est ainsi que la commune participe au financement du Bus France Service portée par la MSA qui assure les permanences un vendredi matin sur deux. Nous tentons ainsi d'apporter à chacun la possibilité de se renseigner sur ses droits et de se faire accompagner dans ses démarches administratives dans cette époque 2.0 où l'illectronisme demeure notamment auprès de nos personnes âgées.

Notre politique sociale s'étend dans d'autres domaines. Outre les secours alimentaires et l'accompagnement des personnes en difficulté, nous prenons soin de nos aînés avec le repas annuel du CCAS au restaurant Le Bellevue et la distribution des colis de Noël. Accompagnée d'un agent, une élue se charge régulièrement du contrôle des téléalarmes. Mon engagement en qualité de conseillère départementale et mon expérience personnelle m'ont portée encore davantage vers le souci du bien-être de nos personnes âgées, qu'il s'agisse de leur maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles, que de la gestion de notre résidence d'autonomie Cantedor. Le portage des repas à domicile comme ceux qui sont servis à la résidence par notre personnel sont appréciés ; le nouveau prestataire les Ets GUILLAUD Traiteur de la Côte Saint André, satisfait pleinement.

Je vais m'arrêter quelques instants sur le sujet de la résidence CANTEDOR.

Les deux bâtiments de 88 appartements sont gérés par le CCAS et propriété de Alpes Isère Habitat depuis la signature d'un bail emphytéotique datant de 1976 d'une durée de 65 ans, et d'une convention de location datant de 1978 reconductible tous les 12 ans. Les bâtiments vieillissent et leur réhabilitation reviendrait à augmenter les redevances que le CCAS de la commune verse au bailleur social chaque année. Aujourd'hui le foyer logement dit « jeunes travailleurs » à son origine, subsiste mais le coût de réfection des appartements souvent rendus en état de délabrement ainsi que les impayés, m'ont poussée à limiter temporairement le nombre de locations le temps de trouver un accord avec AIH.

En parallèle, la résidence d'autonomie dédiée à nos personnes âgées est liée au Département de l'Isère par une CPOM « convention prévisionnelle d'objectifs

et de moyens ». Le Département de l'Isère nous aide financièrement pour les actions et animations que nous menons pour maintenir au maximum nos résidents en situation d'autonomie. La résidence fonctionne bien. Au gré des animations portées par les élues, par le Club des Loisirs et par les intervenants en art thérapie, musico thérapie, poterie, gym douce et art floral.

Il y a plusieurs années, j'ai engagé une réflexion et des échanges avec le bailleur social sur le devenir de cette structure et nos difficultés à envisager budgétairement son avenir car nous pratiquons des loyers plus que raisonnables, de l'ordre de 400 € mensuel en moyenne. Une partie de ping-pong puis de bras de fer s'est engagée. A ce jour, nous nous dirigeons vers une dénonciation de la convention de location en 2026 ce qui obligerait le bailleur à trouver un autre gestionnaire que notre CCAS. En qualité de présidente du conseil d'administration qui gère le CCAS, j'ai proposé de trouver un gestionnaire en capacité non seulement de reprendre mais aussi d'agrandir la résidence d'autonomie. J'ai demandé à la cellule logement du Département de l'Isère de lancer une étude de marché sur ce potentiel projet. La restitution de l'étude a démontré que nous pourrions envisager 60 à 70 appartements au lieu des 44 actuels. A cette heure, j'attends le retour du bailleur et du potentiel repreneur pour engager la suite de la procédure, l'objectif étant que AIH « n'assassine » pas le CCAS par des exigences financières lourdes du fait de la résiliation du bail emphytéotique qui devait se prolonger jusqu'au 31 mai 2041.

2025 sera donc, en tout cas je l'espère, l'année des grandes décisions sur ce sujet. Et si nous arrivons à un accord raisonnable avec Alpes Isère Habitat, ce projet sera alors un vrai projet d'avenir pour notre commune dont la population vieillit. Sinon, il appartiendra aux futurs élus de trouver une autre solution, toujours dans le respect du bien-être de nos seniors je l'espère ! Pour l'heure, nos résidents n'ont aucune inquiétude à avoir sur leur devenir à la Cantedor.

Je rajoute que la résolution de ce sujet prégnant qui m'a beaucoup préoccupée pendant toutes ces années, aussi soucieuse tant du bien être de nos anciens que des finances de la commune, pourrait alors ouvrir la porte à un autre projet important sur le terrain mitoyen à la résidence que la collectivité devra alors acquérir. En effet, comme prévu dans le programme de la majorité en 2020, nous avons fait réaliser une étude de faisabilité pour la réalisation d'une salle socio-culturelle. Vous savez fort bien que maire depuis 2008, ce projet me tient à cœur depuis le début de ma charge. Je ne serai sans doute pas le maire qui réalisera ce projet. J'ai cependant veillé à ce que notre PLU prévoit une Opération

d'Aménagement Programmée sur ce terrain. Proche de la résidence Cantedor, ce sujet a aussi contribué à mon souhait, approuvé par mes élus, de faire évoluer globalement ce secteur géographique de notre commune. Mais tout cela prend malheureusement plus de temps que prévu, et les conjonctures budgétaires actuelle et future détermineront les orientations possibles.

Je vais maintenant évoquer des sujets qui concerne chacun des 2064 habitants de notre jolie commune recensés au 1^{er} janvier 2025,

Tout d'abord, l'adaptation aux nouvelles tournées de collecte des déchets lancées fin 2024 et l'arrêt de la collecte du verre par le personnel de la commune. Cette politique répond à des enjeux tant financiers qu'environnementaux, le traitement des déchets restant un volet très coûteux qui mérite d'être repensé et rationalisé. Et pour cela, nous devons pouvoir compter sur tout un chacun qui doit se saisir de la culture de l'économie et du tri. Il est prévu à moyen terme de glisser vers une politique totale d'apport volontaire tant pour le verre que le tri et les déchets valorisables et non valorisables. Pour l'heure, les habitants des Roches sont invités à porter leurs contenants en verre aux points d'apport volontaire. De même, les élus communautaires se sont prononcés récemment pour une politique incitative à venir, taxe ou redevance, l'outil fiscal restant à définir. L'incitabilité devra rendre encore plus responsable chacun d'entre nous sur la production de ses déchets.

A côté de cette « culture de l'économie et du tri », j'invite aussi, tous nos habitants, à se saisir de « la culture du risque ». En effet, nous venons d'entamer la dernière campagne des comprimés d'iode liée au risque nucléaire des communes située dans le rayon de 10 km de la centrale nucléaire. A l'avenir, chacun et chacune devra gérer ses stocks de comprimés en rapportant dans les pharmacies les comprimés périmés pour en obtenir de nouveaux. Plus aucun justificatif de domicile ne sera exigé, juste récupérer le nombre de comprimés utile à chaque foyer. Je vous invite donc à faire le nécessaire dès maintenant. Notre document d'information communal sur les risques majeurs, le DICRIM, reste disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

La sécurité de tous reste un sujet majeur et je tiens à remercier le SDIS et principalement le corps des sapeurs-pompiers de Condrieu. Je remercie également la Communauté de brigades de St Clair du Rhône et de Vienne pour son action sur notre territoire.

5 JANVIER 2025- DISCOURS DE VŒUX DE LA MAIRE ISABELLE DUGUA

Le budget prévisionnel de la commune pour 2025 est en cours d'élaboration. Il sera restreint car nous sommes en attente du vote du budget de l'Etat. Mais le pronostic pour les collectivités locales reste mauvais : augmentation de plus de 4% des cotisations de retraite des fonctionnaires, disparition potentielle du FCTVA sur les travaux de maintenance des équipements, baisse potentielle du taux de FCTVA sur les investissements notamment. Et contrairement à l'Etat, nous, communes, votons toujours un budget en équilibre ! Le futur (potentiel à cette heure) budget de l'Etat, précisera ces points.

Outre les investissements précédemment évoqués, et si cela nous est rendu possible, nous engagerons des travaux de consolidation et pérennisation sur l'église Saint-Nicolas. Diagnostic et études préalables ont déjà été réalisés. Nous aurons sans doute à rechercher des soutiens financiers du côté du Département de l'Isère pour les travaux extérieurs et auprès de la Fondation du Patrimoine pour la consolidation du clocher. Une souscription pourrait être également lancée.

Nous continuerons à apporter une participation aux réfections de façades du bourg et une délibération sera prise en janvier pour en compléter les conditions. Entre autres, celle relative aux coloris des façades que nous aimerions pouvoir harmoniser afin d'embellir notre village.

En termes de dépenses, nous serons également attentifs à celles qui pourront être minorées et qui répondent souvent à des habitudes ancrées ; ainsi, pour exemple, nous allons tenter de mutualiser les jeux et matériels parfois achetés en doublon pour satisfaire les enfants de l'école publique qui sont les mêmes enfants qui fréquentent notre accueil de Loisirs. Commander 1 vélos au lieu de 2, partager les ballons, etc. nous semble plus raisonnable sans compter que les locaux de stockage ne sont pas extensibles à l'infini ! Là aussi, j'en appelle à un nouvel état d'esprit de partage !

2025 sera donc une année budgétairement très difficile pour notre commune. Je ne souhaite pas d'augmentation des impôts locaux mais je m'attacherai à ce que les investissements se poursuivent.

Je veux saluer les actions de nos associations qui ont vivement animé notre village comme le comité des fêtes, et qui ont su s'associer entre elles pour le plus grand plaisir de tous. Le marché des saveurs et créateurs, le traditionnel 8 décembre en sont les exemples marquants. Mais aussi, les brocantes et

5 JANVIER 2025- DISCOURS DE VŒUX DE LA MAIRE ISABELLE DUGUA

diverses dégustations proposées tout au long de l'année. Je salue l'essor du Club de Loisirs dont le succès des activités proposées n'est plus à prouver. Je souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles. Un grand merci à toutes et tous !

J'ai eu la joie de recevoir lors du congrès des maires de l'Isère, la médaille d'argent des mains de David LISNARD, Président de l'AMF, pour mes 23 ans révolus en 2024, de mandats municipaux.

L'année prochaine, à la même époque, nous devrions nous trouver dans la période de réserve électorale propre aux élections municipales de mars 2026, si la date est maintenue. Je souhaite d'ores et déjà annoncer que je cèderai mon fauteuil de maire dès la fin de ce mandat.

Je profite donc de cette cérémonie des vœux pour faire le bilan du mandat qui a débuté en 2020, dans les conditions que l'on connaît tous, celles du confinement !

Je me retourne ainsi sur les promesses de toute mon équipe de la majorité qui a un peu évolué avec le départ regretté de mon adjoint Georges Proença que je remercie pour son engagement, remplacé par Adeline Clot, ancienne conseillère municipale. Je ne parlerai pas des changements fréquents des élus de l'opposition. Quoiqu'il en soit, je pense que nous avons su travailler ensemble en toute intelligence et je les en remercie.

Je pense pouvoir affirmer que les promesses faites par ma majorité ont été tenues, à l'exception des réunions de quartier compte tenu de nos 50 ha de surface habitables. Il est si facile de se rencontrer dans notre petit village ! De plus, l'intérêt des habitants pour les réunions publiques reste comme dans beaucoup de communes, très limité ! La dernière, en application de la loi Climat et Résilience, concernait les Zones d'accélération des énergies renouvelables et a rassemblé 18 personnes ; inutile de dire que nous avons pu échanger sur ce sujet majeur pour l'environnement, en toute sérénité ! La communication via le site internet, le panneau lumineux de l'avenue de la Libération, l'application panneau pocket accessible depuis votre smartphone et la page facebook de la commune, outre le magazine Roches Infos, ne suffisent malheureusement pas à motiver les troupes !

En fait, l'expérience m'a souvent démontré que l'intérêt général préoccupe souvent peu tout un chacun et que les personnes ont tendance à se manifester seulement lorsqu'il s'agit de leur intérêt personnel. Quel dommage ! Heureusement, mes permanences et celles de mes adjoints restent des

moments d'échanges privilégiés. Et si vous êtes présents aujourd'hui, c'est que la vie de la commune vous intéresse !

Alors voici la liste, non exhaustive, de tout ce qui a été réalisé : la politique sécuritaire par l'aménagement des voiries notamment les zones partagées, la règlementation « consensuelle » et concertée du stationnement avec la zone bleue sur la place Charles de Gaulle , la mutation de 85 % de l'éclairage public en Leds, l'acquisition de 2 véhicules électriques , l'électrification du jardin public et sa mutation rendue possible en théâtre de verdure, tous les investissements déjà présentés sur les écoles et la mairie, le lancement d'une mutuelle santé « communale », le maintien du bureau de poste, l'essor de la politique de l'enfance, des actions du CMJ notamment en faveur de l'environnement (et là encore peu d'accompagnement de la part de la population), le soutien aux associations et aux projets scolaires, la musique à l'école, sans oublier ... l'identification et la stérilisation des chats (et oui aussi !), enfin, notre politique sociale et notre lutte contre l'habitat indigne.

Nous accueillerons les nouveaux habitants en mairie au mois d'avril prochain et communiquerons à ce sujet.

Enfin, concernant la promesse de « revendiquer auprès des Départements » le réaménagement du pont le Rhône et de l'intégration des déplacements doux, vous aurez compris que c'est fait aussi !!!

Tout ce qui a été annoncé a été fait et plus encore ! La liste majoritaire « les Roches, notre passion votre avenir » continuera cette année encore à faire valoir ses projets à mes côtés. Mais je dois saluer la bonne entente et l'écoute qui règne au sein de l'ensemble du conseil municipal, opposition comprise, malgré des débuts difficiles. Je reste persuadée que l'échange et l'écoute sont essentiels et que rester bloqué sur un différend ne mène qu'à la frustration et à l'échec ! Merci à mes adjoints pour leur assiduité aux réunions hebdomadaires.

Avant de terminer mon propos, je voudrais témoigner du travail considérable mené au sein de la communauté de communes EBER. Outre mon engagement de VP à la culture et au Patrimoine et en charge du Port de Plaisance, ce mandat aura été celui d'un nombre incalculable de réunions de travail et notamment de celles qui concernent le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, travail de longue haleine pour les 37 communes, et celles relatives au Projet de Territoire. De même a été lancé le programme d'intérêt général de mise en sécurité en direction des 93 habitations situées dans la zone du PPRT. Encore une fois, sans

5 JANVIER 2025- DISCOURS DE VŒUX DE LA MAIRE ISABELLE DUGUA

l'énergie et la volonté, il est impossible d'avancer et d'évoluer ; il nous en aura fallu beaucoup en tout cas jusqu'ici et la dernière longueur du mandat communautaire sera sans aucun doute un peu mouvementé et encore très dense.

Heureusement que les communes et les intercommunalités sont là pour les écoles, la culture, la sécurité, le sport, l'entretien de la voirie, bref, la qualité de vie ! Les élus locaux tiennent le coup malgré une liberté étouffée par la bureaucratie. Nous devons surmonter les défis sociaux, économiques, législatifs, écologiques et démocratiques. Nous sommes les partenaires de l'Etat, avec plus de missions mais avec moins de moyens. Les élus sont des habitants, mandatés par les habitants et devant rendre des comptes aux habitants comme à l'Etat

C'est donc avec la même conviction que je conduirai la commune jusqu'en 2026, et mon mandat départemental au-delà aux côtés du Président Jean Pierre Barbier.

Pour l'heure, je vous souhaite de trouver en vous toute l'énergie et l'envie pour faire de cette année 2025, une année remplie d'amour, de bienveillance, car c'est ainsi que l'on accède au bonheur ! Prenez soin de vous et des vôtres. Au nom de l'ensemble des élus, je vous souhaite une bonne année 2025 !